

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs de câbles en acier originaires de la République populaire de Chine
(Réglementation antidumping)

Règlement d'exécution (UE) 2024/1666 de la Commission du 06.06.2024 – [JO L du 07.06.2024](#)

Par le règlement d'exécution (UE) 2018/607 du 19.04.2018, la Commission a institué un droit antidumping définitif sur les importations de câbles en acier originaires de la République populaire de Chine (ci-après la « Chine »), tel qu'étendu aux importations de câbles en acier expédiés du Maroc et de la République de Corée, qu'ils aient ou non été déclarés originaires de ces pays¹.

Saisie le 17.01.2023 par la Fédération européenne des industries des câbles métalliques, la Commission a par l'avis 2023/C 130/07 du 14.04.2023, ouvert un réexamen des mesures antidumping afin de déterminer si l'expiration des mesures risque d'entraîner la continuation ou la réapparition du dumping du produit faisant l'objet du réexamen originaire du pays concerné, ainsi que la continuation ou la réapparition du préjudice causé à l'industrie de l'Union.

A l'issue de l'enquête concernant la continuation du dumping, la réapparition du préjudice et l'intérêt de l'Union, la Commission a décidé de maintenir les mesures antidumping applicables aux câbles en acier en provenance de la Chine.

Par le règlement d'exécution (UE) 2024/1666 de la Commission du 06.06.2024, les importateurs sont informés de l'institution à compter du 08.06.2024 d'un droit antidumping définitif sur les importations aux caractéristiques cumulatives suivantes :

- câbles en acier (y compris les câbles clos), autres qu'en acier inoxydable, dont la plus grande dimension de la coupe transversale excède 3 millimètres,
- relevant actuellement des codes NC ex 7312 10 81, ex 7312 10 83, ex 7312 10 85, ex 7312 10 89 et ex 7312 10 98 (codes TARIC 7312108112, 7312108113, 7312108119, 7312108312, 7312108313, 7312108319, 7312108512, 7312108513, 7312108519, 7312108912, 7312108913, 7312108919, 7312109812, 7312109813 et 7312109819),
- originaires de la République populaire de Chine.

Le taux du droit antidumping définitif applicable au prix net franco frontière de l'Union, avant dédouanement, des produits décrits ci-dessus et originaire de la Chine est de 60,40 %.

¹ [JO L 101 du 20.04.2018](#)

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

Le droit antidumping définitif applicable aux importations en provenance de la Chine est étendu aux importations des mêmes câbles en acier :

- expédiés du Maroc, qu'ils aient ou non été déclarés originaires de ce pays (codes TARIC 7312108112, 7312108312, 7312108512, 7312108912 et 7312109812), à l'exception de ceux produits par Remer Maroc SARL, Zone industrielle, Tranche 2, Lot 10, Settat, Maroc (code additionnel TARIC A567),

- expédiés de la République de Corée, qu'ils aient ou non été déclarés originaires de ce pays (codes TARIC 7312108113, 7312108313, 7312108513, 7312108913 et 7312109813), à l'exception de ceux produits par les sociétés énumérées ci-après :

Pays	Société	Code additionnel TARIC
République de Corée	Bosung Wire Rope Co., Ltd, 568, Yongdeok-ri, Hallim-myeon, Gimae-si, Gyeongsangnam-do, 621-872	A969
	Chung Woo Rope Co., Ltd 1682-4, Songjung-Dong, Gangseo-Gu, Busan	A969
	CS Co., Ltd, 31-102, Junam maeul 2-gil, Yangsan, Gyeongsangnam-do	A969
	Cosmo Wire Ltd, 4-10, Koyeon-Ri, Woong Chon-Myon Ulju-Kun, Ulsan	A969
	Dae Heung Industrial Co., Ltd, 185 Pyunglim — Ri, Daesan-Myun, Haman — Gun, Gyungnam	A969
	Daechang Steel Co., Ltd, 1213, Aam-daero, Namdong-gu, Incheon	C057
	DSR Wire Corp., 291, Seonpyong-Ri, Seo-Myon, Suncheon-City, Jeonnam	A969
	Goodwire MFG. Co. Ltd, 984-23, Maegok-Dong, Yangsan-City, Kyungnam	B955
	Kiswire Ltd, 37, Gurak-Ro, 141 Beon-Gil, Suyeong-Gu, Busan, Corée 48212	A969
	Manho Rope & Wire Ltd, Dongho Bldg, 85-2 4 Street Joongang- Dong, Jong-gu, Busan	A926
	Line Metal Co. Ltd, 1259 Boncho-ri, Daeji-Myeon, Changnyeong-gun, Gyeongnam	B926
	Seil Wire and Cable., 47-4, Soju-Dong, Yangsan-Si, Kyungsangnamdo	A994

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

	Shin Han Rope Co., Ltd, 715-8, Gojan-Dong, Namdong-gu, Incheon	A969
	Ssang Yong Cable Mfg. Co., Ltd, 1559-4 Song-Jeong Dong, Gang-Seo Gu, Busan	A969
	YOUNGWIRE, 71-1 Sin-Chon Dong, Changwon City, Gyungnam (84)	A969

Sauf indication contraire, les dispositions en vigueur en matière de droits de douane s'appliquent.